



## COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE

Séance du jeudi 30 juillet 2020

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT

#### Procès-Verbal

Le doyen d'âge, Président de séance, après avoir donné lecture des articles L5211-2, L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Président.

Le secrétaire de séance est Mme Isabelle ESPINOSA

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### Premier tour de scrutin

- Candidats :  
- M. Arnaud BOUSQUET  
- .....  
- .....

- Vote :	Inscrits	10
	Votants	10
	Bulletins blancs ou nuls	0
	Suffrages exprimés	10
	Majorité absolue	6

- Ont obtenu :  
- M. Arnaud BOUSQUET ..... 10... voix  
- ..... voix  
- ..... voix

M Arnaud BOUSQUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu et a été immédiatement installé.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge,  
Président,